

fait (littéralement) allusion à un processus de prise en charge de la réalité. La description proposée dans le chapitre précédent présente l'avantage, me semble-t-il, de ne pas faire disparaître cette indication que supporte la matérialité lexicale de "en réalité"; elle permet aussi, dans les cas très fréquents où "en réalité" est combiné avec "mais", d'éviter les interpolations d'orientations. Est-ce que l'analyse proposée échoue sur 22, 23? Non, car pour rendre compte de l'impossibilité de substituer "en réalité" à "en fin de compte" dans 22, il suffit de faire valoir qu'il serait inconséquent pour un locuteur d'annoncer (prointerprétation) qu'il a accès à un niveau supérieur des données pour ensuite introduire une information déculant directement de ce qui a déjà été dit. Comme il n'est pas besoin d'être expert en réalité pour tirer que c'est Paul qui a fait le coup après qu'on ait révélé "pi", et "pj" l'emploi d'un "en réalité" devient tout simplement paradoxal.

Ce retour en arrière permet de mieux cerner ce qui fait la différence entre "en fin de compte" et "en réalité". *"En fin de compte" indique qu'il existe un processus délibératif au terme duquel une conclusion est présentée comme s'imposant.* Que ce processus soit mentionné en toutes lettres ou non, "en fin de compte" y fait référence, mais il ne dit pas en quoi consiste ce processus (il ne le marque pas en particulier comme consistant en une investigation empirique plus poussée). N'apportant aucune autre indication que "il y a eu une évolution (des péripéties) d'où résulte R", "en fin de compte", n'est pas d'un emploi aussi contraignant que "en réalité". Qui use d'"en fin de compte" n'est pas tenu en somme de produire à sa suite des informations particulièrement inattendues.

"En fin de compte" peut parfaitement relier des contenus opposés comme dans 24:

24. "Paul est marié mais en fin de compte il est célibataire".
Énoncer 24 revient certes à concéder que Paul soit marié mais, cette concession faite, le locuteur marque ensuite qu'il a accès à des raisons x, y, z... qui font qu'il lui paraît préférable de conclure que Paul est célibataire.

Tout comme 12, 24 n'est pleinement cohérent que pour un interprétant capable d'accéder lui aussi à une ou plusieurs raisons susceptibles de justifier que l'on puisse dire de Paul, qui est marié, qu'il est au bout du compte célibataire. Outre la "nuance" soulignée un peu plus haut, "en fin de compte" se distingue de "en réalité" en ceci qu'il ne rabaisse pas dans l'ordre du réel la proposition concédée. "En fin de compte" par sa dimension temporelle indique simplement qu'une chose qui est "p" à un certain moment t_0 (de la "réflexion") finit (pour des raisons x, y, z...) par être plus sérieusement (conçue comme) "q" à un moment $t_1 > t_0$. A la différence de "en réalité" qui marque, lui, que deux caractères opposés cohabitent dès le début sous une même identité mais que ces deux caractères ne se situent pas à un même niveau. La comparaison entre 25 et 26 devrait permettre d'éclairer un peu cette différence.

25. "Paul est végétarien mais en réalité il mange de la viande à tous les repas"

26. "Paul est végétarien mais en fin de compte il mange de la viande à tous les repas".

Dans 25 "en réalité" invite à une rétrointerprétation de "Paul est végétarien" ("p") qui ne peut guère aboutir à autre chose que "Paul est soi-disant végétarien" ("p"): il dit qu'il est végétarien mais en fait il ne l'est pas puisque "q". Pourquoi cette rétrointerprétation s'impose-t-elle plus qu'une autre? Parce que dans l'ordre du fait d'être végétarien c'est à peu près le seul niveau inférieur qui soit concevable (c'est le minimum d'empiricité exigible pour qu'il soit permis de prédiquer de quelqu'un qu'il est végétarien). 25 dit donc que Paul est végétarien (à son niveau, de son point de vue) mais *qu'en même temps* (à un niveau plus profond) il est tout le contraire. En 26, par contre, "en fin de compte" n'amène pas nécessairement à une rétrointerprétation du type "p". Le fait que Paul soit végétarien n'est pas relativisé à une simple prétention, "en fin de compte" marque simplement que Paul, de libéralités alimentaires en libéralités alimentaires, finit par ne plus être végétarien du tout. Bref, 25 amène à comprendre (une fois solutionné) que Paul est menteur (qu'il est double) alors que 26 suggère qu'il est seulement inconséquent (victime en somme du temps qui altère la réalité).

La comparaison de 25 et 26 amène à se poser la question de savoir si "en fin de compte" est porteur d'indications pro et rétro-interprétatives comparables à celles relevées pour "en réalité". Au vue de 26 on pourrait être enclin à répondre que non. Pourtant le fait que 27:

27. "Paul est soi-disant végétarien mais en fin de compte il mange de la viande à tous les repas"

soit possible révèle qu'il a au minimum le pouvoir rétroactif de différer une implication vériconditionnelle. De même l'interprétation de 24 semble conduire aux mêmes rétro et pro-spécifications de "marié" et "célibataire" que celles mentionnées à propos de 12. Encore que le *distinguo* soit assez subtil, il me semble toutefois que dans le cas de "en réalité" l'interprétation du connecteur *consiste en la* saisie de ces rétro et pro-spécifications alors que pour "en fin de compte" elles sont *une conséquence* de l'accès à un processus transformationnel permettant de passer d'un état "m" à un état "n". C'est parce que j'accède aux faits qui justifient que l'on puisse dire que Paul est célibataire (il ne vit plus avec sa femme, etc.) que j'interprète ensuite rétroactivement qu'il n'est marié qu'au plus bas degré.

RETOUR A ROLAND GARROS

Si A avait énoncé 28:

28. "A Roland Garros les places les plus chères sont en réalité gratuites"

au lieu de 1, il aurait indiqué à B qu'il avait accès à un critère supérieur d'appréciation des faits incriminés, critère β à partir duquel les places les plus chères ne lui paraissaient telles que relativement à un autre critère α ($\alpha > \beta$). A énonçant 28 aurait donc signifié à B qu'il avait, *quant à lui*, résolu l'opposition entre "les plus chères" et "gratuites" et il lui aurait indiqué quel procédé il avait suivi pour en arriver là. A supposer alors que B ne comprenne que cela il aurait tout au plus *compris comment on pouvait comprendre* qu'à Roland Garros les places les plus chères sont gratuites. Pour comprendre vraiment 28, B aurait dû rechercher lui-même à quel minimum de réalité doi-

vent satisfaire des places pour qu'on puisse les dire "les plus chères" en même temps qu'on les détermine comme "gratuites". B aurait donc dû accéder à des solutions du genre: "elles ne sont les plus chères que sur le papier", "elles sont seulement affichées comme les plus chères"...

De même si A avait dit:

29. "A Roland Garros les places les plus chères sont en fin de compte gratuites"

B, pour comprendre, aurait dû être à même de concevoir un processus transformationnel au terme duquel les places initialement "les plus chères" finissent par être "gratuites".

En théorie 28 et 29 sont plus faciles à interpréter que 1 (A) puisque "en réalité" et "en fin de compte" indiquent au récepteur une marche à suivre (une procédure heuristique) pour résoudre la contrariété entre "les plus chères" et "gratuites".

En tant qu'elles sont deux manières d'exprimer 1 (A) de telle sorte qu'il n'y ait plus contrariété entre les deux quantifications de l'objet "les places", 28 et 29 sont aussi deux formulations commodes (économiques) de ce que nous pouvons reconstituer qu'un interprétant comprend dans 1 (A) lorsqu'il le comprend. Rien ne nous garantit toutefois, comme on l'a souligné dans l'introduction, que l'interprétant qui comprend 1 (A) et le manifeste (comme B) a accès à l'une ou l'autre de ces reformulations.

POURTANT et QUAND MÊME

On reviendra dans un instant sur le rôle de "en réalité" et "en fin de compte" en envisageant les choses d'une manière un peu différente. Mais auparavant je voudrais dire un mot de deux autres connecteurs "pourtant" et "quand même" dont J. Jayez (1982, CLF 4), J. Moeschler et N. de Spengler (1982, CLF 4) ainsi que J. Moeschler et A. Zenone (1981, CLF 2) soulignent, en des termes il est vrai assez différents, les vertus résolutes. Il n'est pas facile, comme on l'éprouve d'ailleurs à la lecture de ces auteurs, d'établir précisément ce qui distingue "pourtant" et "quand même". Ces deux connecteurs servent en effet à introduire une proposition "q" qui s'oppose (qui est

présentée comme s'opposant) à une conclusion inférable d'une proposition antérieure "p". Voici deux exemples empruntés à J. Moeschler et N. de Spengler:

30. "Il est gentil pourtant tout le monde le déteste".

31. "Il est gentil mais tout le monde le déteste quand même".

Dans 30, "tout le monde le déteste" (\bar{q}) contredit "tout le monde ne le déteste pas" (q) qui découle implicitement de "il est gentil" (p) ou, plus exactement, la construction "p pourtant q" oblige à construire "p" comme impliquant "q", implication que contredit " \bar{q} ". Selon J. Moeschler et N. de Spengler la relation entre "p" et "q" est présentée par "pourtant" comme très forte: "p" apparaît comme causant "q" en raison d'une norme quasi objective (si l'on pose que x est gentil alors il en découle de fait, il est admis par tous, que x n'est pas détesté). L'analyse de "quand même" amène à une semblable articulation de "p", "q" et " \bar{q} " sauf que, dans ce cas, disent J. Moeschler et N. de Spengler, la relation de "p" à "q" n'a pas le caractère de nécessité. "q" n'est pas marquée comme une implication objective de "p", "q" est présentée comme résultant argumentativement de "p" et donc liée à cette proposition par une relation occasionnelle (instituée dans l'énoncé par l'énonciateur) sans prétention à l'objectivité (causale). Ce rappel est évidemment très réducteur, J. Moeschler et N. de Spengler appuient leurs analyses sur de nombreux exemples qu'il faudrait discuter dans le détail. J. Jayez conteste, à juste titre me semble-t-il, que l'on puisse expliquer la différence entre "quand même" et "pourtant" par une opposition entre le type de normes (subjective, objective) auquel feraient référence ces deux connecteurs, il propose, entre autres choses, de distinguer "quand même" par son caractère scalaire, absent de "pourtant". Quoi qu'il en soit, J. Moeschler, N. de Spengler, A. Zenone et J. Jayez insistent tous sur les pouvoirs résolutifs de "quand même" et de "pourtant". Concernant "quand même" J. Moeschler et A. Zenone (CLF 2) écrivent (p. 110):

"L'effet pragmatique essentiel de "quand même" est de référer à une norme et de créer une rupture entre le monde décrit et le monde normé.

Une caractéristique des emplois monologiques de "quand même" nous semble être la suivante: en même temps qu'il crée une rupture entre ces deux mondes, "quand même" la légitime c'est-à-dire permet la mise en acceptabilité d'une contradiction. "Quand même"

nous semble donc être un moyen d'exprimer par la langue et de légitimer des comportements verbaux ou non verbaux contradictoires".

Quant à J. Jayez, il précise à propos de "pourtant, cependant, néanmoins, (...) mais" (pp. 208-209):

"Ces connecteurs n'introduisent pas de résolution au sens où ils feraient disparaître un des éléments contradictoires (ou quasiment tels), ou bien le combinent avec l'autre pour produire une sorte de compromis (...) "pourtant" fournit des instructions à partir desquelles on peut envisager de lever une contradiction (...) En faisant appel à "p pourtant q" le locuteur entérine uniquement les contextes dans lesquels "p" implique nécessairement "non q", mais de ce fait même, il laisse ouverte une résolution de la contradiction par adoption d'un contexte approprié (où "p" n'implique plus nécessairement "non q") (...). On sera donc engagé dans une règle du type suivant: une contradiction monologale est "résolue" si le discours produit par l'usage des marqueurs entre autres, une image idéale où la contradiction disparaît".

La position de J. Jayez est beaucoup plus nuancée et en un sens embarrassée (cf. les guillemets à "résolue") que celle exposée dans J. Moeschler et A. Zenone ou dans J. Moeschler et N. de Spengler. Ces derniers avancent au demeurant une explication des pouvoirs résolutifs de "quand même" qui paraît pour le moins discutable. Dans un chapitre consacré aux processus intégratifs (cohérentiels) ils notent (p. 31):

"Au niveau de l'intervention, la contradiction est résolue par l'existence d'une conclusion (implicite ou explicite) de même orientation argumentative que l'un des termes de la séquence concessive".

Or si l'on envisage:

32. "A Roland Garros les places les plus chères sont
| quand même |
| pourtant | gratuites".

Il est difficile d'admettre que la contradiction est résolue du fait (si je comprends bien) que la conclusion implicite (q): "les places les plus chères ne sont pas gratuites" est co-orientée (et pour cause) avec (p) "les places les plus chères"! Je ne crois pas du reste que dans 32 "quand même" (ou "pourtant") contribuent à résoudre ou à atténuer la contrariété entre "les plus chères" et "gratuites". 32 paraît au contraire manifester plus fortement cette opposition. Cet énoncé n'est en effet guère concevable que comme contre-argumentant un propos antérieur visant à établir qu'à Roland Garros les choses sont bien organisées et en quelque sorte logiquement réglées. 32 conteste justement la "logique de cette organisation" en rappelant qu'elle est entachée

d'un défaut de contradiction. A noter toutefois que si "quand même" (ou "pourtant") étai(en)t antéposé(s) l'énoncé produit pourrait avoir une autre visée argumentative:

33. " | Quand même | à Roland Garros les places les plus chères sont
| Pourtant | | gratuites"

33, plus facilement que 32, me semble-t-il, peut servir à contrecarrer un développement antérieur tendant à prouver que le tennis est un sport aristocratique et que la fréquentation des manifestations comme Roland Garros n'est pas à la portée de tout le monde. Dans ce cas là, il semble effectivement qu'il y ait non pas résolution mais *dépassement, oubli*, de l'opposition entre les deux qualifications de "places". Le mouvement argumentatif est tel que l'énonciateur *néglige* de signaler comment il résout l'antinomie entre "les plus chères" et "gratuites" (à l'instar d'ailleurs de A dans 1). Ce qui l'emporte c'est sa volonté de contester la thèse comme quoi le tennis n'est pas un sport démocratique: focalisant sur cette dimension de son intervention il néglige d'explicitier comment il résout (phénomène d'empathie cf. ci-après) l'opposition entre les deux adjectifs. Toutefois le fait que 32 puisse être utilisé pour *exhiber* une contradiction montre bien, en tout cas, que "quand même" ou "pourtant" n'ont, ^{/pas} à proprement parler, comme l'indique d'ailleurs J. Jayez, le pouvoir de résoudre la contrariété entre "les plus chères" et "gratuites". Maintenant, si l'on veut, on peut dire (cf. J. JAYEZ ci-avant) que "pourtant" ou "quand même" dans 32, tout en entérinant l'opposition entre ces deux qualifications, la circonscrivent au seul contexte dans lequel cette implication ne serait plus valide. Cette *indication d'une possibilité de résolution* est malgré tout moins explicite, du point de vue procédural, que celle qu'apportent "en réalité" et "en fin de compte". "Pourtant" et "quand même" marquent que celui qui les emploie est confronté à un *problème* d'incompatibilité et indiquent (qu'il a en vue) une direction de *recherche* pour sa résolution; "en réalité" et "en fin de compte" signalent par contre que celui qui les énonce a *trouvé* un contexte dans lequel l'incompatibilité n'a plus cours (à charge pour le récepteur interprétant de "remplir" ce contexte qui est présenté comme étant au-delà des apparences -"en réalité"- ou comme postérieur à un développement événementiel -"en fin de compte").

Cette différence permet, du reste, d'expliquer pourquoi un énoncé comme 34 est peu admissible.

34. "A Roland Garros les places les plus chères sont
| pourtant | | en réalité |
| quand même | | en fin de compte | gratuites".

En effet 34 reviendrait à poser dans un même mouvement d'une part que l'on voit un problème dans le fait qu'à Roland Garros les places les plus chères sont gratuites et d'autre part que l'on a résolu ce problème (cette inconséquence énonciative disparaissant plus ou moins lorsque "pourtant" ou "quand même" sont antéposés ou postposés car il y a alors, ainsi qu'on l'a relevé, relégation au second plan de l'incompatibilité entre "les plus chères" et "gratuites").

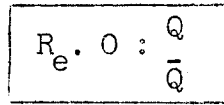
Figures et transformations résolutive

Le système de représentation et de transformation des figures de contradiction exposé dans J.-B. Grize et G. Piéraud-Le Bonniec (1983) permet, comme je voudrais le montrer maintenant, de mieux préciser la portée résolutive de "en réalité" et de "en fin de compte".

Revenons à 1 (A). D'abord, comme on l'a souligné dès le début, 1 (A) ne comporte aucun indice signalant que pour A il y a opposition entre "les plus chères" et "gratuites". A ne s'institue donc pas comme témoin (T) relevant ou dénonçant par son propos une quelconque contradiction dans le fait qu'à Roland Garros les places les plus chères sont gratuites. Comme c'est moi qui *de l'extérieur* ai relevé une opposition entre les deux qualifications de l'objet "places" je propose de me noter sous le symbole R_e (Récepteur extérieur). On a relevé aussi que, dans l'échange authentique, B (R_a : Récepteur authentique) ne s'instituait pas plus que A en témoin d'une incompatibilité.

L'objet (O) "les places" est donc qualifié dans 1 (A) de deux manières (spécification-détermination) que j'ai interprétées comme opposées soit:

Fig. I

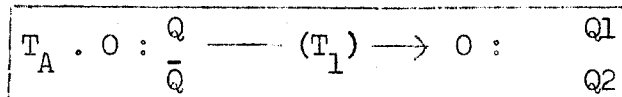


avec $Q =$ "les plus chères"
 $\bar{Q} =$ "gratuites"

En tant que Récepteur-témoin je ne puis faire grief au lieu (irresponsable) des deux qualifications Q et \bar{Q} : j'ai donc éliminé le siège. La formule ci-dessus est une figure que J.-B. Grize et G. Piéraud-Le Bonniec appellent *démenti*.

Maintenant si A avait dit 28 ou 29, donc si A avait inséré avant "gratuites" un "en réalité" ou un "en fin de compte", il aurait d'abord marqué qu'il percevait une certaine opposition entre Q et \bar{Q} (il aurait schématisé "gratuites" comme s'opposant à "les plus chères"). A se serait donc institué comme Témoin de cette opposition. Mais en même temps il aurait signalé qu'il avait surmonté cette contrariété par application d'une transformation T telle qu'à son issue il y a compatibilité entre Q et \bar{Q} . Ce que je noterai, toujours en suivant J.-B. Grize et G. Piéraud-Le Bonniec:

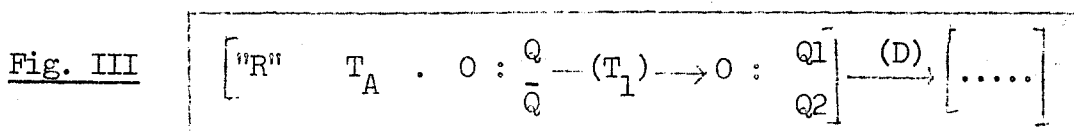
Fig. II



"En réalité" et "en fin de compte" n'ont pas le pouvoir de présenter les deux qualifications opposées comme finalement dépendantes: leur insertion dans l n'oblige pas à comprendre que A tient que les places les plus chères sont gratuites parce qu'elles sont les plus chères. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi dans J.-B. Grize et G. Piéraud-Le Bonniec (cf. tableau 5, p. 66) la transformation T_1 qui a simplement pour effet de ramener une incompatibilité à une compatibilité. Il serait d'ailleurs intéressant de se demander s'il existe dans le lexique du français des termes plus puissants que "en réalité" et "en fin de compte" et qui seraient à même d'indiquer que celui qui les emploie a réussi une transformation de type T_2 (c'est-à-dire avec passage de l'incompatibilité à la dépendance).

J'ai fait valoir dans les chapitres précédents qu'il ne fallait pas confondre *indication de résolution* (accomplie) et *résolution*.

C'est pourquoi je considérerai que II, en tant que telle, n'est pas une formule résolutive. II relève *un résultat*, elle marque que A est capable de réinterpréter comme compatibles deux qualifications incompatibles. Je ferai donc l'hypothèse que II recouvre une formule développée exprimant un processus résolutif plus explicite. Pour que II soit vraiment résolutive et compréhensible il faut (autre formulation de l'hypothèse ci-dessus) que celui qui en est le Récepteur R soit capable de la développer de telle sorte qu'il y ait manifestation d'une procédure transformationnelle plus explicitement résolutive. Je propose de noter ce mouvement de la manière suivante:

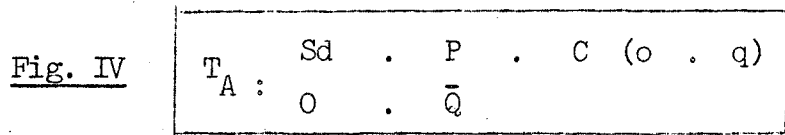


Le *développement* (D) de II (ce qui va figurer entre crochets à la suite de D) doit aboutir au même résultat que II: donc à une compatibilité. Sinon ce ne serait plus un développement mais une transformation. Dans la partie développée le témoin reste T_A ; R attribue à T_A le développement qu'il reconstruit. La preuve en est qu'il arrive très souvent dans les échanges de ce genre, que le récepteur-interprétant cherche à vérifier si son développement est conforme à celui (qu'il reconstruit) que l'émetteur avait dans l'esprit en "énonçant" la formule non explicitement résolutive. La partie développée est une *explication* de la formule non développée. R *problématise* la formule non développée (il est témoin d'un problème et non d'une figure contradictoire) et la *prolonge* (cf. J.-B. GRIZE et alii 1983) en manifestant une *raison* de la transformation T_1 . Cette observation est parfaitement concordante avec l'idée que l'interprétation-compréhension d'un énoncé consiste en une explication (cf. M. CHAROLLES, 1981 et 1983).

Maintenant occupons-nous de la partie développée. Celle-ci sera différente selon que l'on envisage "en réalité" et "en fin de compte", ce qui montre bien d'ailleurs la "pauvreté" de la formule II qui ne rend pas compte à elle seule de la "nuance" entre ces deux locutions adverbiales.

EN REALITE

Ainsi qu'on l'a exposé dans l'analyse sémantico-pragmatique de "en réalité" l'insertion de ce connecteur dans l amène à opposer non pas simplement deux qualifications d'un même objet (cf. I) mais un processus (P) de qualification ("les places baptisées les plus chères") et une qualification de fait ("les places gratuites"). Le processus de qualification réfère forcément à des agents susceptibles de l'accomplir, il renvoie donc à une source (S) qui ne peut être en l'occurrence que les organisateurs de Roland Garros. Ce processus en tant qu'il consiste en une qualification ou dénomination suppose nécessairement une médiation discursive: la source est donc *de dicto* (Sd). La partie gauche de III se développe alors de la façon suivante:



P = baptiser (appeler, affirmer....) \bar{Q} = gratuites
 q = les plus chères o, O* = les places

IV est une figure de mensonge: le récepteur reconstruit que le témoin (T_A) dénonce le fait que les organisateurs de Roland Garros (Sd) baptisent (P) des places (o) les plus chères (q) alors qu'elles (O*) sont gratuites (\bar{Q}). IV est bien un développement de I puisque l'on y retrouve un même objet (O) qualifié de deux manières opposées (Q et \bar{Q}). Comment transformer IV de telle sorte qu'il y ait compatibilité entre Q et \bar{Q} ? J.-B. Grize et G. Piéraud-Le Bonniec n'envisagent pas de cas de cette espèce peut-être pour la simple et bonne raison qu'ils ne font pas problème. En effet si l'on y prête attention on s'aperçoit que dans le mensonge il y a contradiction entre ce qui est dit d'un objet et ce qu'il en est de cet objet et non pas contradiction ou contrariété entre deux caractères propres à cet objet. Ce qui est contradictoire dans le mensonge ce ne sont pas les qualifications de l'objet mais ce qui est dit de cet objet par quelqu'un et la réalité de l'objet. La reconnaissance d'un mensonge suppose d'ailleurs nécessairement la reconnaissance de la compatibilité entre les caractères mensongers et effectifs de l'objet. Il suffit en effet de

construire qu'à Roland Garros les places les plus chères ne sont telles que dans la bouche des organisateurs pour qu'au plan de l'objet les deux qualifications "les plus chères" et "gratuites" deviennent compatibles. Partant je propose donc de développer III sous la formule suivante:

Fig. V

$$\left[\begin{array}{c} R \quad T_A \quad .O : Q \\ \bar{Q} \end{array} \xrightarrow{(T1)} \begin{array}{c} O : Q1 \\ Q2 \end{array} \right] \xrightarrow{(D)} \left[\begin{array}{c} R \quad T_A : Sd . P . C \\ O^* \quad \bar{Q} \end{array} \xrightarrow{(T1')} \begin{array}{c} O : Q1 \\ Q2 \end{array} \right]$$

dans laquelle T1' est "l'équivalent développé" de T1 (cette transformation a le même effet que T1 sauf qu'elle s'applique sur une entrée développée).

Bref, l'effet de "en réalité" me paraît être résumé ainsi:

- EN REALITE - marque que celui qui l'énonce s'institue en témoin d'une incompatibilité;
- indique qu'en tant que témoin il a résolu cette incompatibilité par transformation en une compatibilité;
 - mais cette résolution n'est effective pour un récepteur que si ce dernier est capable d'accéder à un développement de la formule résolutive indiquée par le témoin.

EN FIN DE COMPTE

Concernant cette locution adverbiale, je dirai simplement, dans le prolongement de ce qui a été exposé jusqu'à présent, qu'elle amène au développement suivant:

- R interprète que T construit "les organisateurs de Roland Garros" comme source à la fois de dicto (Sd) et de re (Sr);
- d'un processus (P) consistant à afficher (de dicto) certaines places (O) comme les plus chères (Q);
- d'un processus dépendant (P') consistant à "vendre ces places pour rien" autrement dit de les donner (de re). Le complément de ce processus impliquant que les places (O) ainsi données sont \bar{Q} .

Soit au total, dans la notation de J.-B. Grize et G. Piéraut-Le Bonniec: une forme complexe du type B_4 (e_Q) manifestant une *inconséquence entre propos et comportement* :

Fig. VI

$$\begin{array}{l} (D) \quad R \quad T_A \quad . Sdr : \quad P \quad . \quad C \quad (o . q) \\ \quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad P' \quad cC \quad (p' . c \quad o . \bar{q}) \end{array}$$

VI est bien un développement de I car ainsi que le notent J.-B. Grize et G. Piéraud-Le Bonniec (p. 131) "dans tous les cas où nous avons affaire à un DIRE qui s'oppose à un FAIRE la contradiction réside en fin de compte dans un démenti: $O : \frac{O}{Q}$ "

VI n'est pas aussi aisément transformable en une compatibilité que IV car la reconnaissance d'une incohérence entre propos et comportement au sujet d'un objet ne suffit pas, comme dans le mensonge, pour rendre compatibles les quantifications opposées attribuées à l'objet. La formule VI est déjà passablement complexe mais pour qu'elle soit transformable en compatibilité il est nécessaire de la compliquer encore. Je passe sur les problèmes de notation pour n'envisager que les dimensions à prendre en compte et que le mécanisme général. Pour solutionner VI, il importe, me semble-t-il, de relever que:

- le processus P est un processus continu qui s'applique à un ensemble compact d'objets: les places les plus chères ne sont telles qu'en tant qu'on les considère comme une entité globale définie une fois pour toutes avant leur "communication" une à une;
- le processus P' s'applique par contre chaque fois (processus discontinu) à un élément singulier extrait de l'ensemble "les places les plus chères".

Dès lors on peut parfaitement admettre que le O qui figure dans le complément de P' n'est pas le même que celui qui est inscrit à la suite de P. En effet, chaque fois qu'on applique P' il y a extraction d'un O de l'ensemble des O. Comme ce O extrait est sorti de la classe générale des O, il y a forcément compatibilité entre eux (O1-O2); l'effet de contrariété n'apparaissant qu'une fois que tous les éléments de O ont été extraits un à un, c'est-à-dire lorsque l'ensemble des places les plus chères est épuisé dans l'ensemble des places données. Mais cet effet n'est jamais qu'une apparence vu qu'à ce moment-là l'ensemble des places les plus chères est vide et ne peut donc être incompatible avec l'ensemble des places données. *"En fin de compte" aurait donc comme pouvoir d'indiquer une procédure résolutive par dédoublement de l'objet reposant sur un jeu assez complexe d'opérations d'extraction-distinction et d'opérations d'accumulation-totalisation retorspectives.*

Si pour des raisons de commodité on fait abstraction du développement (VI) pour n'envisager que son effet, on voit qu'il y a

globalement transformation (T3 -cf. J.-B. GRIZE et G. PIERAUT-LE BONNIEC, p. 66) d'une figure de démenti par dédoublement de l'objet soit:

Fig. VII
$$\left[\begin{array}{c} 0 : Q \\ \bar{Q} \end{array} \right] \xrightarrow{D \quad (T3')} \left[\begin{array}{c} 01 : Q \\ 02 : \bar{Q} \end{array} \right]$$

Pour passer à Q1-Q2 comme prévu, il suffit d'admettre :

Fig. VIII
$$\begin{array}{ccc} 01 . Q & = & 0 : Q1 \\ 02 . \bar{Q} & & Q2 \end{array}$$

VIII n'a rien d'exorbitant comme je voudrais le montrer sur un simple exemple. Supposons le démenti suivant:

les militaires (0) : légalistes (Q)
non légalistes (\bar{Q})

et une transformation par dédoublement de l'objet:

les non-gradés (01) : légalistes (Q)
les gradés (02) : non légalistes (\bar{Q})

Cette transformation revient au même, me semble-t-il, que:

les militaires (0) : non gradés légalistes (Q1)
gradés légalistes (Q2)

On voit donc que "en fin de compte" n'est effectivement résolutif que si le récepteur témoin est à même:

- 1) de développer le démenti présenté par le témoin comme "résolu" en une formule plus complexe comprenant une source et deux procès dépendants;
- 2) de transformer cette formule par dédoublement de l'objet de telle sorte qu'il y ait finalement compatibilité entre les quantifications initialement schématisées comme incompatibles.

Conclusion

Traduits en termes d'opérations de pensée les développements et transformations de formules que l'on vient d'exposer figurent une représentation des *démarches de résolution de problème* qu'un récepteur est censé effectuer pour interpréter un "en réalité" ou un "en fin de compte". En ce sens le système mis au point par J.-B. Grize et G. Piéraud-Le Bonniec constitue une heuristique générale (applicable aux figures de contradiction) dont j'ai essayé de montrer qu'elle pouvait aussi être utilisée pour reconstituer les *procédures d'interprétation* des énoncés comportant un "en réalité" ou un "en fin de compte". L'hypothèse que l'on peut avancer à ce point de la réflexion est que ces deux locutions adverbiales portent dans leur sémantisme *mention* de ces procédures; ce qui fait d'ailleurs qu'elles ont un pouvoir résolutif supérieur à "pourtant" ou "quand même" dont on a vu qu'ils n'étaient pas porteurs d'indications heuristiques aussi précises. Resterait maintenant à confronter les procédures interprétatives que l'on vient de reconstituer avec les *processus* effectifs mis en oeuvre par des sujets pour comprendre des énoncés contenant des "en réalité" ou des "en fin de compte" (concernant la distinction procédure-processus, cf. H.J. EIKMEYER, 1983).

Le fait que A dans 1) ne marque en aucune façon comment il construit et dépasse l'opposition entre "les plus chères" et "gratuites" fournit une belle illustration des phénomènes dits d'*empathie* du locuteur (cf. R. de BEAUGRANDE et W.U. DRESSLER, 1981 ainsi que W.U. DRESSLER, 1981). En effet, A sait parfaitement qu'il s'adresse à un allocataire maîtrisant suffisamment le français pour que celui-ci risque de percevoir une contradiction dans son propos. Donc, s'il n'indique pas à B comment il résout cette contradiction, c'est qu'il anticipe que celui-ci est en mesure de le faire sans l'aide de la moindre indication: sans l'aide en particulier d'un "en réalité" ou d'un "en fin de compte". Ce qui n'est pas un mauvais calcul puisque, ainsi qu'on l'a relevé en commençant, B s'en sort finalement très bien!

Références bibliographiques

- De BEAUGRANDE (R.), DRESSLER (W.U.) (1981) : *Introduction to text linguistics*. Londres, Longman.
- CHAROLLES (M.) (1981): "Comprendre et expliquer", *Revue Européenne des Sciences Sociales*, T. XIX, no 56, pp. 153-171.
- CHAROLLES (M.) (1983): "Coherence as a principle in the interpretation of discourse", *Text*, vol 3, no 1, pp. 71-97.
- CULIOLI (A.) (1978): "Valeurs modales et opérations énonciatives", *Le Français moderne*, no 2, pp. 300-318.
- DANJOU-FLAUX (N.) (1980): "A propos de 'fait', 'en fait', 'en effet' et effectivement", *Le Français moderne*, no 4, pp. 110-140.
- DANJOU-FLAUX (N.) (1982): "'Réellement' et 'en réalité'. Données lexicographiques et description sémantique", *Lexique*, no 1, pp. 105-151.
- DRESSLER (W.U.): (1981): in *Comprendre le langage*. Paris, Didier-Érudition.
- DUCROT (O.) (1980): *Les mots du discours*. Paris, Minuit.
- EIKMEYER (H.J.) (1983): "Procedural analysis of discours", *Text*, vol. 3, no 1, pp. 11-37.
- GRIZE (J.-B.) (1983) in Borel M.J., Grize J.-B., Miéville D.: *Essai de logique naturelle*. Berne, Francfort/M, P. Lang, pp. 97-145.
- GRIZE (J.-B.), PIERAUT-LE BONNIEC (G.) (1983): *La contradiction. Essai sur les opérations de pensée*. Paris, PUF.
- JAYEZ (J.) (1982): "Quand bien même pourtant, pourtant quand même", *Cahiers de Linguistique française*, no 4, Genève, pp. 189-219.
- KERBRAT-ORECCHIONI (C.) (1980): *L'énonciation: de la subjectivité dans le langage*. Paris, A. Colin, 1980.
- MOESCHLER (J.), de SPENGLER (N.): "Quand même: de la concession à la réfutation", *Cahiers de Linguistique française*, no 2, Genève, pp. 93-112.
- MOESCHLER (J.), de SPENGLER (N.): "De la concession à la réfutation interdite, approche argumentative et conversationnelle", *Cahiers de Linguistique française*, no 4, Genève, pp. 7-36.
- PERELMAN (c.), OLBRECHTS-TYTECA (L.) (1958): *Traité de l'argumentation*. Paris, PUF.
- PLANTIN (J.) (1978): "Deux 'mais'", *Semantikos*, vol. 2, nos 2-3, pp. 89-94.
- SHELLING (M.) (1982) : "Quelques modalités de clôture: les conclusifs finalement, en somme, au fond, de toute façon", *Cahiers de linguistique française*, no 4, Genève, pp. 63-106.

UN PRODUIT À PROBLÈMES
Le diéthylstilboestrol (D.E.S.)

par Daniel JACOBI,
I.N.P.S.A. - Dijon et C.R.E.L.E.F. - Besançon

"Pour comprendre le langage il
ne faut pas s'intéresser à ses
formes mais chercher la loi in-
terne de leur formation".

E. CASSIRER: Essais sur le langage
Minuit, 1969.